



Vœu du CHSCT

Le CHSCT 44 vote le vœu suivant :

Malgré l'engagement des ministres financiers à soutenir les agents avec un traitement humain et rapide, des blocages manifestent à l'évidence une inertie de la part de l'administration.

Le premier de ces blocages concerne la reconnaissance de deux maladies professionnelles, alors même que l'imputabilité à l'exposition à l'amiante est reconnue par les ministères en cas de doute.

Un agent ayant eu cette reconnaissance en activité, ne l'a plus en retraite. Un autre, retraité, ne peut avoir de taux d'invalidité, les experts agréés considérant que ce n'est peut-être pas une exposition à l'amiante.

Le second des blocages est l'aménagement du temps de travail des agents du Tripode. Les fédérations ont demandé que soit attribuée pour chaque agent du Tripode une réduction de 3 mois par an d'exposition avant la retraite, cumulable, permettant un type de congé de fin d'activité. Les fédérations sont en attente d'une décision rapide, de nombreux agents partant en retraite actuellement. Ces blocages ont trop duré. Le CHSCT 44 demande que ces blocages concernant les agents du Tripode Nantes soient levés au GT CTM Amiante du 9 juin.

DOUANES : le plan d'actions 2015



Les discussions ont été vives, et ce eu égard à la sensibilité du sujet, notamment par le prisme des RPS (risques psychosociaux). Les directeurs des Douanes nous ont présenté longuement un plan qui vise à "explorer l'expérience acquise par la Direction de Nantes avec l'expérimentation sur le Bien-Etre Au Travail (BEAT) et la réduction des RPS pour développer les outils concrets d'action managériale et de RH Qualitative".

Ce plan sur 3 ans a pour mission de donner des orientations concrètes à tous les niveaux de ma hiérarchie.

Quid des agents ?

Risques d'agressions : on continue le programme de formation et on investit dans du matériel de protection (gilets pare-balles)...

Amélioration des ambiances thermiques : rénovation dans les sites de Nantes Atlantique, Mellinet, Montoir, ...

Risques routiers et incendies : poursuites des formations et des mises à jour, exercices d'évacuation, ...

VOTE : les syndicats ont donné un avis favorable mais ils restent vigilants en attendant la concrétisation sur le terrain des actions concernant les RPS. Ils préconisent une implication des agents en tant qu'acteurs dans ce domaine. Ils souhaitent qu'un compte-rendu de réunions de service soient transmis à l'ensemble des personnes concernées (+ hiérarchie). Ils demandent également qu'une attention particulière soit portée sur les EPI (équipements de protection individuels).

DIRCOFI : le plan d'actions 2015

Après une situation difficile en 2014, la DIRCOFI nous présente un PAP digne de ce nom. Le DUERP a juste fait l'objet d'une actualisation des services, ceux-ci n'ayant pas eu de réelles évolutions cette année.

Les mesures retenues pour 2015 sont :

- le risque routier : atténué par l'utilisation des véhicules bien entretenus (location, augmentation du parc,...), la diffusion d'une alerte météo et la formation adaptée.

- Amélioration des conditions de travail : remplacement du parc informatique, mise à en place d'une cellule locale d'aide à la bureautique, création d'un comité d'usagers,
- Les risques psycho-sociaux (RPS) : mise en œuvre d'une aide organisationnelle pour lisser le travail et éviter une surcharge, réduire la pression des objectifs et concilier travail et vie personnelle.

VOTE : avis favorable des syndicats qui demandent qu'une attention soit portée sur l'évaluation des RPS et sur les conséquences du prochain transfert des services à la cité Cambronne (Nantes).

•

DRFiP 44 : Projet de création des Pôles de Contrôle des Revenus et du Patrimoine (PCRFP) et réorganisation des services de Nantes et de Rezé.

La DRFiP44 a engagé un chantier gigantesque (voire *titanesque* !) de restructurations qui verra plus de 500 agents bouger ('soit de chaise, soit de service, soit de mission) début 2016. Ce projet a pour but de faire économiser 1 million d'euros annuel de location du bâtiment Lotz-Cossé à Nantes. Un secteur impôt des particuliers (SIP) sera mis en place à Rezé pour le sud-loire. La DRFiP44 en profite pour réduire de 6 à 4 les SIP de la région nantaise. Idem pour les secteurs Impôts des Entreprises (SIE). Elle met également en place 3 PCRFP (regroupant des agents de SIP, de Fiscalité Immobilière, de Pôle de Contrôle et expertise) : ces PCRFP devront gérer les dossiers à fort enjeu dans le domaine des revenus du patrimoine. Devant le peu de crédibilité de la fiche "impact" présentée par la DRFiP44, l'ensemble des syndicats a longuement débattu et a refusé de donner un avis sur ces différentes restructurations : en effet, si la DRFiP 44 reconnaît l'importance de ses réorganisations, elle refuse d'admettre l'impact qu'elles auront sur la vie des agents.

Elle considère que la majorité des agents ne font que changer de place tout en gardant leur travail, bureau, habitude et n'a donc prévu aucun plan d'évaluation des risques psychosociaux (RPS) et aucune démarches préventives pour y faire face.

C'était bien la peine de travailler une année sur un Comité de Pilotage des RPS qui a coûté au CHS-CT la bagatelle de 40 000 € ! Finalement la montagne n'aura accouché que d'un embryon de souriceauQuid de l'impact des fusions des structures, de la modification des secteurs, des réorganisations qui va en découler et de l'encadrement qui va évoluer....



Les représentants FO ont donc demandé à la DRFiP de revoir sa copie et de proposer une fiche d'impact digne de ce nom et en concordance avec l'importance de ces restructurations .

Visite de sites par le CHS-CT

x **Châteaubriant** : suite à l'examen d'une fiche registre Santé et Sécurité au Travail remplie par les agents de ce poste, le CHS CT a décidé la programmation d'une visite le 23 mars 2015.

En 2014, la Trésorerie a dû faire face à une surcharge de travail (fusion de différents hôpitaux locaux, importants travaux de gestion sur le site, changement multiples, problème avec ordonnateurs...) avec un effectif en place réduit (départ en retraite et sous effectif existant).

Tous ces éléments mis bout à bout ont engendré l'apparition de troubles de la santé, pris en charge par un suivi de la médecine de prévention.

Aujourd'hui, même si la situation s'est légèrement améliorée, les agents restent fragiles et demandent des engagements de la Direction pour améliorer leur situation.

L'administration interrogée par le CHS-CT, indique avoir dégagé des pistes (soutien de la Direction, allègement des tâches de gestion par mutualisation, mise en place d'un contrôle allégé de la Dépense) ; côté effectif, elle va examiner la situation en fonction des possibilités des demandes de mutation en septembre.

Pour FO, il est primordial que le poste bénéficie de la couverture de l'intégralité des emplois implantés, déjà sous-évalués : à défaut, l'engagement de la DRFiP Loire Atlantique en matière de RPS, ne serait que poudre aux yeux



x **SIP Nantes Ouest** : ce service souffre aussi d'un fort déséquilibre charge/emploi lié à diverses raisons : départ en retraite, mutations, réorganisation, conditions de travail dégradées, tissu fiscal particulier, renfort sur d'autres services, campagne impôts, ... L'administration reconnaît les difficultés en effectifs mais les atténue à travers deux arguments : l'équipe de renfort dont a bénéficié ce site et la revue à la baisse des objectifs en cours d'année.

Ce service va faire partie des SIP restructurés en 2016 ce qui inquiète doublement les agents. L'administration y trouvera son compte puisqu'elle pourra continuer à supprimer des effectifs plus facilement (avec des équipes plus étoffées) ... elle semble oublier que les missions restent les mêmes !



Examen des registres SST et fiches de signalements

Les différents registres ont été balayés rapidement, l'administration ayant répondu positivement ou globalement aux interrogations des agents. Concernant, les fiches de signalements (injures ou/et menaces), l'administration s'est inquiété des risques encourus et à pris les dispositions nécessaires.

Fiches d'actions et utilisation des crédits 2015

DSFIPE	Isolation acoustique poste au Gabon	5 013,00 €
DRFiP44	Maj DTA Divers Sip	1 440,00 €
	BILI Echelles sécurisées	1 169,00 €
	Table élévatrice Service Caisse Compta	538,00 €
	Vérif éléments évacuation Nantes Municipal	1 400,00 €
	Protection auditive service courrier	1 957,00 €
DSFIPE	Revêtement de sols poste à Alger	1 670,00 €
DOUANE	Changement de fenêtres Montoir	4 364,00 €
	Isolation porte garage Nantes Atlantique	4 293,00 €
	Projecteurs sur pied Ttes BSE	6 350,00 €

Bien que le CHS CT bénéficie encore d'un certain budget pour engager des actions d'hygiène et de sécurité, il n'est pas comme certains peuvent le dire « *pété de tunes* » et ne doit pas suppléer aux obligations des Directions dans l'entretien des bâtiments ou l'équipement normal des agents dans le déroulement de leurs missions.

*Aussi les représentants **FO** ont voté CONTRE la mise à jour des Diagnostics Techniques "Amiante" (DTA) qui incombent à la DRFiP 44 en sa qualité de propriétaire. L'an dernier, il avait été clairement énoncé que, dans un tel cas, le CHS-CT acceptait de financer maximum 15 000 € pour la DRFiP44, et ce pour la dernière fois ! Étonnant que ce type de dépenses soit toujours sollicité par la même direction ...*

La demande de protection auditive sera revue lors du prochain CHS (à la fin du mois), l'inspecteur Santé Sécurité au travail doit revoir et analyser les mesures acoustiques effectuées.

Les élus FO en CHS 44	Patricia DAVID FO INSEE	Chrystelle TONNELIER FO DRFiP 44	Philippe NOBILET FO DRFiP 44	Bruno LE CARRE FO DSFIPE (ex-TGE)	A-Françoise LOREAU FO DRFiP44 (experte)
---------------------------------	--------------------------------------	---	---	---	---

